PARTIR EN MOBILITÉ À L'ÉTRANGER EN STAGE

Vous envisagez d'aller effectuer un stage à l'étranger ? Différents aspects sont à prendre en compte pour poser en temps utiles tous les jalons nécessaires à une expérience réussie.

Un stage à l'étranger, ça se prépare !

Avant de partir, **évaluez votre niveau en langue**, faites le point sur vos compétences et définissez votre projet.

Le bureau de l'insertion professionnelle accompagne les étudiants dans cette démarche et vous propose des offres de stage en ligne.

Vous pouvez également faire une demande d'aide financière pour un stage à l'étranger (Europe ou hors Europe) auprès de la Direction des Relations Internationales.

Attention : la demande doit être effectuée avant le **1er avril** de l'année universitaire.

Stage erasmus

La mobilité étudiante à des fins de stage permet à des étudiants d’établissements d'enseignement supérieur d’effectuer un placement d’une durée comprise entre 3 et 12 mois dans une entreprise ou un organisme d’un pays participant.

Les étudiants peuvent obtenir une allocation ERASMUS pour les aider à couvrir les frais de voyage et de séjour occasionnés par le stage à l’étranger.
Au cours de leur cursus universitaire, les étudiants pourront recevoir seulement deux allocations ERASMUS : une pour une période d'études et une pour une période de stage.